

CIDDEF, ALGER

CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION SUR LES DROITS DE L'ENFANT ET DE LA FEMME

Le CIDDEF, un Centre d'Information et de Documentation sur les Droits de l'Enfant et de la Femme a ouvert ses portes le 09 mai 2002. Cet espace est devenu une nécessité pour les militants des Droits Humains mais aussi pour les professionnels (chercheurs et étudiants) des questions féminines et de l'enfance. Nécessité imposée par le manque d'espace d'expression et d'information.

Le CIDDEF se veut un lieu de rencontres et d'échanges entre tous les partenaires. Il aspire également à être une passerelle entre la société civile et les institutions publiques.

Pour répondre à ces objectifs le CIDDEF s'est doté de moyens de communication, notamment, un matériel informatique constitué en réseau, une station PAO et un matériel de reprographie.

Parallèlement le CIDDEF a constitué un fond documentaire relatif à la Condition Féminine et aux Droits de l'Enfant, estimé à plus de 2.000 titres susceptibles d'être consultés sur le site web: www.ciddef-dz.com. Ce fond ne cesse d'augmenter.

Pour répondre également à quelques-uns de ses objectifs, c'est à dire informer, vulgariser et sensibiliser, le CIDDEF s'est attelé, modestement, à organiser des journées d'études, et à mettre en place un service d'écoute psychologique et juridique.

Le CIDDEF s'est enrichie d'une revue trimestrielle qui sert de tribune aux questions féminines et de l'enfance. La revue comporte entre autres, un dossier, une rubrique Événement, une rubrique Vie Associative, une Revue de Presse, ...

LES OBJECTIFS :

- L'information et la vulgarisation de l'information sur les droits et la citoyenneté de l'Enfant et de la Femme à travers tous supports de communication (édition, audiovisuel, Internet) et destinée au grand public.
- La sensibilisation des partenaires institutionnels et associatifs sur les demandes et les besoins des enfants et des femmes.
- La formation à destination des professionnels, chercheurs et membres des associations, à l'approche genre et développement, gestion de projets, communication etc...
- Le développement de la recherche ayant trait au domaine du genre à travers des conférences, colloques, séminaires, études et sondage...
- Le renforcement institutionnel par la mise en place de partenariat inter-sectoriel, la consolidation de réseaux dans le pays et dans la région.
- Le plaidoyer et lobbying en vue du changement des lois discriminatoires.



LES PARTENAIRES :

- La population.
- Les Associations.
- La direction de l'action sociale.
- Les comités de village.
- Le ministère délégué, chargé de la famille et de la condition féminine.
- UNICEF.
- MEPI.
- AECI.
- ONUFEMMES
- CFD.
- Commission européenne.
- Ambassade du royaume de Hollande.

STRUCTURE DE COORDINATION PROJET RESEAU BALSAM :

Le projet a comme but de contribuer à mieux visibiliser le phénomène de la Violence contre les Femmes en produisant, au niveau des ONG, des informations fiables et standardisées qui sont encore insuffisantes et difficilement utilisables, en raison de leur disparité ou de leur irrégularité. Le caractère épars de cette information encore peu fournie sur la Violence contre les Femmes caractérise aussi les institutions directement ou indirectement concernées par la prise en charge de ce phénomène.

Ainsi, la structure est chargée :

- Dans une première phase de la constitution, la mise en place et le suivi d'une base de données sur la Violence contre les Femmes à partir des données que collectent actuellement de façon éparse, régulière ou pas, non standardisée l'ensemble des principaux centres d'écoute/accueil dirigés par des ONG, au nombre de 20 et qui sont répartis dans différentes villes et régions du pays. Certains sont anciens, d'autres très récents.

- Dans une deuxième phase la mise en réseau de ces centres avec comme outil de travail cette même base de données et le renforcement de leurs capacités tant humaine que matériel.

- L'organisation de formations sur la saisie des informations dans la base de données BALSAM, la gestion, les techniques et la conduite d'écoute à l'ensemble des écoutant(e)s impliqué(e)s dans ce projet.

- Analyse des données de la base de données, élaboration de rapports périodiques ainsi que la distribution à l'échelle nationale de ces dits rapports aux différentes institutions, centres, associations etc...

- Répondre aux doléances de l'ensemble des centres d'écoute en fonction des moyens et possibilités existants.

LE CENTRE D'ÉCOUTE ET D'ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE :

En plus du rôle de centre d'écoute, il est offert un accompagnement juridique qui consiste d'abord en l'étude minutieuse de chaque cas qui se présente et la mise en place d'une stratégie de défense notamment par l'élaboration des requêtes introductives d'instance, leurs enrôlements, et le suivi de la procédure jusqu'au jugement définitif.

Chargée de l'écoute et du suivi des dossiers : Maître KAHINA MERZELKAD

Date de démarrage de l'activité d'écoute : Janvier 2004

Nature de l'écoute : téléphonique, tête à tête, les deux

Plages horaires et jours :

- Écoute psychologique : Du Dimanche au jeudi de 14h – 17h

- Écoute juridique : le jeudi de 13h à 17h et en cas d'urgence RDV téléphonique

Type d'écoute : * Écoute simple * Écoute spécialisée : Psychologique et juridique

Personnes en charge de l'écoute : Nombre : 4 écoutantes

Type d'écoute effectué :

- Deux écoutes simples et 2 écoutes juridiques.

Qualification : 2 avocates; une chef de projet et une assistante de projet.